

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 03 décembre 2025

Délibération n°120

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 24 novembre 2025

Collèges	Titulaires		Pré.	Rep.	Pouvoir à :
Conseil Départemental du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort	ALPY Philippe	CD25	☒	☐	
	BEAUDREY Bruno	CD25	☐	☒	BILLOT Olivier
	BILLOT Olivier	CD25	☒	☐	
	BRAND Marie-Paule	CD25	☐	☒	GUYEN Chantal
	CHOUX Monique	CD25	☒	☐	
	DALLAVALLE Claude	CD25	☒	☐	
	GUYEN Chantal	CD25	☒	☐	
	MAIRE DU POSET Thierry	CD25	☒	☐	
	MATOCQ-GRABOT Albert	CD25	☐	☐	
	ROGEBOZ Florence	CD25	☒	☐	
	TISSOT-TRULLARD Géraldine	CD25	☒	☐	
	HAHLEN Sandra	CD39	☐	☐	
	MOLIN René	CD39	☐	☒	MAIRE DU POSET Thierry
Communautés d'agglomération, urbaines	BARTHELET Catherine	CUGBM	☒	☐	
	BODIN Nicolas	CUGBM	☐	☐	
	LIME Christophe	CUGBM	☐	☒	BARTHELET Catherine
	PRESSE Françoise	CUGBM	☐	☒	SAUMIER Claude- Françoise
	MICHAUD Jean-Paul	CUGBM	☐	☐	
	BOURQUIN Martial	PMA	☐	☒	FROEHLI Patrick
	FROEHLI Patrick	PMA	☒	☐	
	SAUMIER Claude-Françoise	PMA	☒	☐	
	GUY Hervé	ECLA	☐	☐	
Communautés de communes	ALPY Philippe	CC Frasné Drugeon	☒	☐	
	FAIVRE-PIERRET Jean-Louis	CC Doubs Baumoisi	☒	☐	
	JOUVIN Christophe	CC Loue Lison	☒	☐	
	BOUVERET Jean-Yves	CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	☒	☐	
	BRAND Christian	CC Sancey Belleherbe	☐	☐	
	PETIT Laurent	Haut Jura Arcade Communauté	☐	☐	
	ROGNON Catherine	CC Val de Morteau	☐	☒	JOUVIN Christophe
Commune	BARCELO Maud	Auxonne	☐	☐	

OBJET : CONTRAT SPECIFIQUE - Franchise de loyer et loyer progressif : OP 912 ACQ 001 : Maintien d'un restaurant au pied des pistes

Conformément à l'article 18 des statuts de l'EPF, le directeur gère l'établissement, le représente, passe les contrats y compris les BRS, est en justice, prépare et conclut les transactions.

Dans certains cas, la directrice peut juger nécessaire de solliciter l'accord préalable du Conseil d'administration.

- Franchise de loyer et loyer progressif : OP 912 ACQ 001 : Maintien d'un restaurant au pied des pistes

L'EPF a acquis le 17/06/2022 un immeuble à usage d'habitation et commercial sur Bellefontaine (Jura), 4046 Route des Fontaines, pour un montant de 365 000 euros.

Dans le cadre de son projet de maintien de commerce de proximité, la commune de Bellefontaine a demandé à l'EPF de proposer à la location une partie de l'immeuble.

Le bail commercial, à établir par acte notarié, prévoit un loyer progressif fixé à :

- 2 000 € par mois les deux premières années,
- 2 300 € par mois à partir de la troisième année.

À la demande de la commune, une franchise de loyers de 1 mois sera accordée au preneur.

Ces conditions particulières visent à compenser les travaux à réalisés par le preneur dans la partie restaurant avant son ouverture.

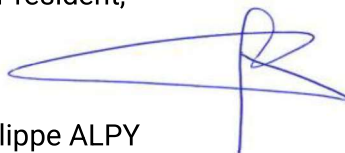
**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré**

AUTORISE

- la Directrice générale à signer le bail commercial correspondant.**

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe ALPY